



Un service complet -
clé en main

**Gestion écologique
des déchets dans les résidences :
le nouveau service de CCN**



CCN, le prestataire de services écologiques

Depuis 1993, CCN s'engage activement dans le domaine de l'écologie, de la protection de l'environnement et du recyclage.

L'aspect de la prévention et de la gestion efficace des ressources naturelles est depuis toujours une priorité pour l'entreprise.

Étant gestionnaire de plusieurs parcs de recyclage depuis de nombreuses années, CCN a acquis un savoir-faire et des connaissances approfondies qui permettent de répondre à toutes les demandes de recyclage et de valorisation de déchets.



Comme gestionnaire de plusieurs parcs de recyclage, CCN assume les tâches suivantes :

- ▶ Collecte sélective et tri des matières valorisables
- ▶ Gestion transparente de l'élimination des déchets au sens de l'économie circulaire
- ▶ Conseil et information concernant la gestion écologique des déchets
- ▶ Information sur les produits écologiques et durables
- ▶ Élaboration des bilans annuels

Notre savoir-faire permet déjà aujourd'hui une gestion écologique des déchets pour la collecte sélective des matières valorisables au sens de l'économie circulaire.

La prévention et la réduction de déchets dans les résidences

Se basant sur la directive européenne 2008/98/CE, le Luxembourg a décrété dans sa loi nationale de gestion des déchets du 21 mars 2012 que les immeubles collectifs (« résidences ») devaient être dotés des équipements nécessaires pour procéder à une collecte sélective des différentes fractions de déchets.



Il s'agit en principe de réduire fortement les quantités de déchets résiduels en collectant séparément et en valorisant différents produits. Outre les matières valorisables conventionnelles comme le papier, le verre et les emballages (Valorlux), il est prévu de collecter séparément les « déchets biologiques » dans les résidences. Viennent s'y ajouter différents produits problématiques tels que les

médicaments, les ampoules, les appareils électriques, les piles, les emballages auxquels adhèrent des résidus de peinture, les emballages d'autres substances problématiques et les aérosols.

Pour l'aménagement de votre station de collecte, CCN vous propose :

- ▶ Fourniture et installation de la station de collecte
- ▶ Vidage des récipients de collecte et tri des produits
- ▶ Remise en état de la station de collecte
- ▶ Le transport des produits vers les centres de recyclage
- ▶ Création d'un bilan annuel des déchets (si demandé)

Afin de garantir une collecte sélective de ces déchets, les résidences ont comme obligation l'installation de stations de collecte.

Les stations de collecte: augmentez vos taux de recyclage

Afin de procéder à une collecte sélective des différentes fractions de déchets, trois différents types de stations de collecte*) sont prévus. Ces stations particulièrement pratiques sont peu encombrantes et peuvent être adaptées à l'espace disponible dans les résidences :

- ▶ Tri de base (type 3)
- ▶ Tri élargi (type 2)
- ▶ Tri labellisé (type 1)

Les habitants peuvent ainsi trier jusqu'à **27 différents déchets** sans avoir à se rendre dans un parc de recyclage ou un site de collecte.



Les avantages des stations de collecte:

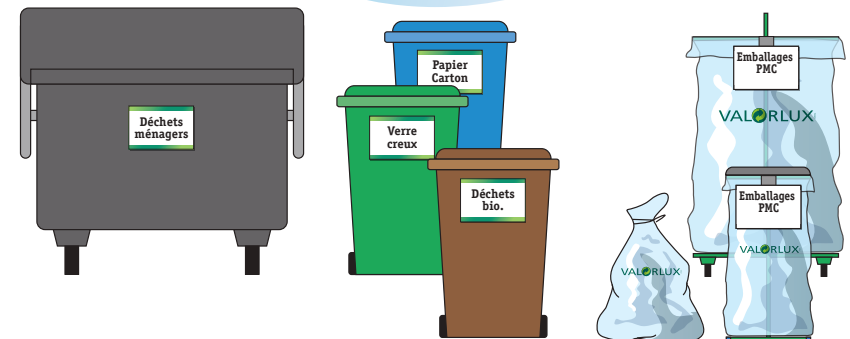
- ▶ Vous optimisez la collecte des matières recyclables
- ▶ Vous économisez les matières premières
- ▶ Vous réduisez le volume de déchets résiduels jusqu'à **68 %**
- ▶ Vous réduisez vos coûts d'élimination de déchets jusqu'à **66 % ***

*) <https://www.sdk.lu/index.php/fr/reverse-consumption-2/ecological-waste-management-in-residences>

Avez-vous encore des questions ?
 **488 361 1**
info@ccn.lu

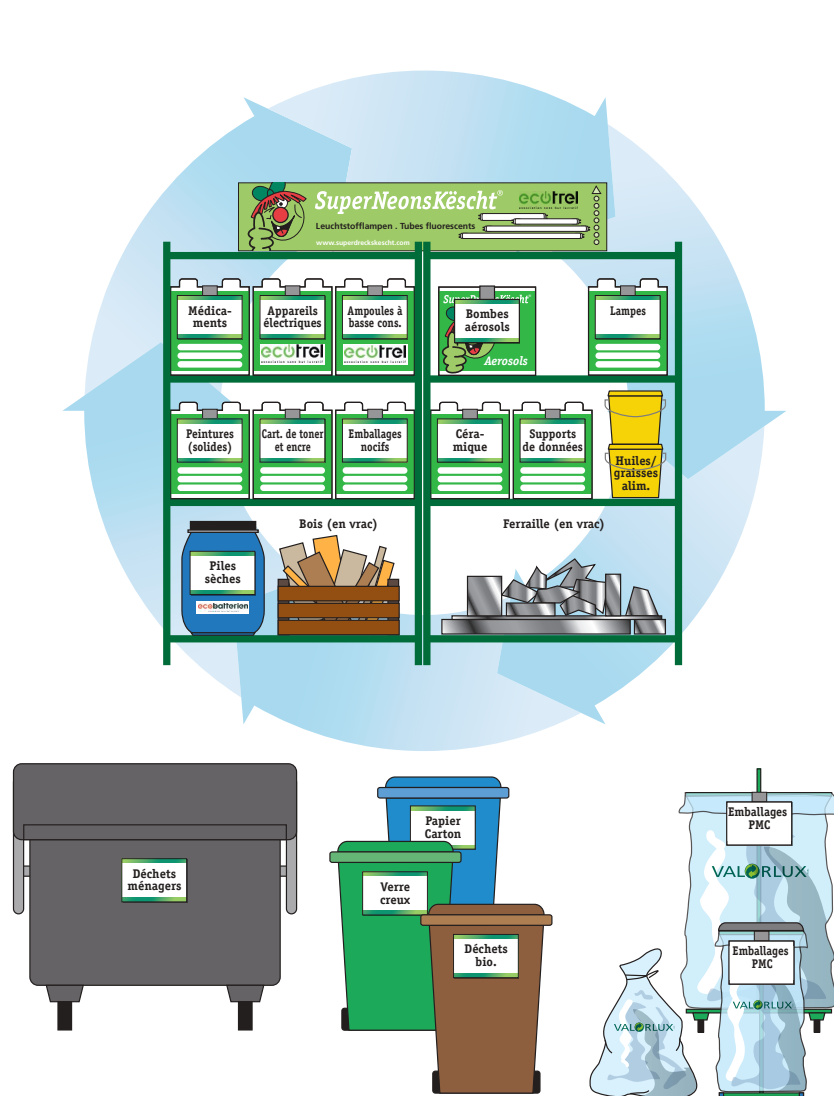
Tri de base (type 3)

pour la collecte de: médicaments, appareils électriques, déchets de peinture solide, emballages de déchets nocifs, cartouches à encre et de toner, ampoules à basse consommation, piles sèches, huiles et graisses alimentaires, bombes aérosols, tubes fluorescents



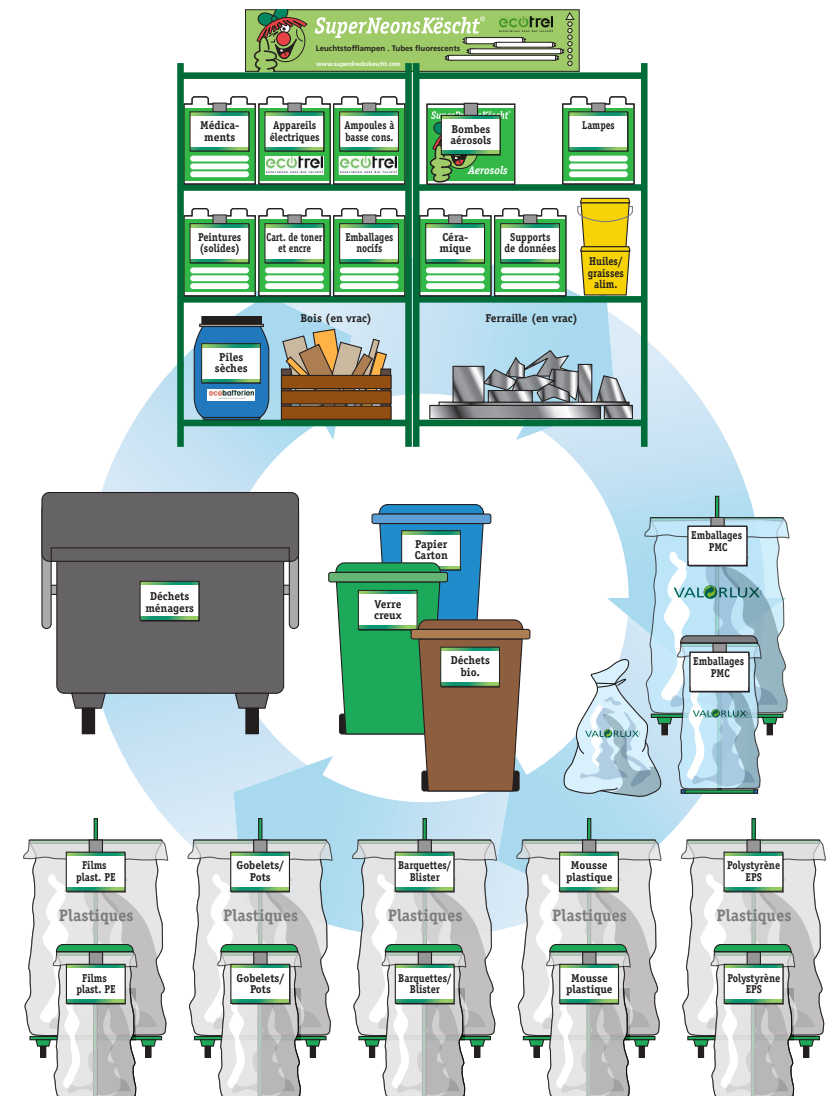
Tri élargi (type 2)

pour la collecte de médicaments, appareils électriques, déchets de peinture solide, emballages de déchets nocifs, cartouches à encre et de toner, ampoules à basse consommation, piles sèches, huiles et graisses alimentaires, bombes aérosols, tubes fluorescents, lampes à incandescence, lampes halogénées, supports de données, déchets de céramique, bois en vrac, métaux en vrac



Tri labellisé (type 1)

pour la collecte de médicaments, appareils électriques, déchets de peinture solide, emballages de déchets nocifs, cartouches à encre et de toner, ampoules à basse consommation, piles sèches, huiles et graisses alimentaires, bombes aérosols, tubes fluorescents, lampes à incandescence, lampes halogénées, supports de données, déchets de céramique, bois en vrac, métaux en vrac, films plastiques PE, gobelets et pots en plastique, barquettes et blister en plastique, mousse plastique, polystyrène EPS





CCN s.a.
Boîte Postale 1228
L-1012 Luxembourg
Tel.: +352 488 361 1
Fax: +352 488 361 22
info@ccn.lu